

### A retenir



- MAÏS**
- Sésamie** : Le vol de deuxième génération se poursuit, il est étalé. Présence de larves sur tiges et épis. Attention à la fragilisation des plantes en fin de cycle.
  - Pyrale** : Le vol de deuxième génération se poursuit. Il est de faible ampleur, mais quelques larves sont observées, en particulier sur épi. Ne pas trop différer la récolte
  - Cicadelles** : Toujours une activité très intense, généralisée sur le territoire.
  - Héliothis** : chenilles présentes sur plantes et épis. Prédations sur épis observées.

## Maïs

### • Stades phénologiques et état des cultures

Semaine 31, 10% des parcelles de maïs avaient atteint le stade « 50% d'humidité du grain » (Céré'Obs). À ce jour, les parcelles les plus avancées ont atteint le stade « 32 % d'humidité du grain » et rentrent en phase de dessiccation du grain. La majorité des parcelles se situe autour du « stade limite d'avortement des grains » (slag). La faible quantité de pluie en juillet, voire aussi en juin pour certains secteurs, a fortement impacté les maïs en conditions pluviales. Pour les situations favorisées par des épisodes pluvio-orageux ou irriguées, la valorisation des sommes de températures actuelles entraîne une accélération du cycle marquée.

### • Sésamie - *Sesamia nonagrioides*

Le vol de deuxième génération se poursuit, les piégeages se maintiennent, ce vol est bien étalé comme prévu.

Des larves sont visibles au niveau des tiges, et surtout au niveau des épis. Les prévisions météorologiques à venir restent favorables à l'activité des papillons.

**Période de risque** : de 4 feuilles à la récolte

**Évaluation du risque** : Cette année, la pression sésamie a pris le pas, en première génération, sur celle de la pyrale, avec des dégâts inconnus à cette période au cours des trente dernières années. Comme pour la première génération, le vol de deuxième génération est étalé. La présence de larves sur tiges et épis est constatée, particulièrement dans les secteurs où la présence des dégâts provoqués par la première génération est avérée. Pour les parcelles concernées, la dégradation des grains par les larves de deuxième génération va s'ajouter à la fragilisation des tiges, due aux attaques des larves des deux générations. Ces plantes sont donc fragilisées et seront sensibles aux coups de vent et donc à la verse en fin de cycle. Attention à ne pas trop attendre pour la récolte



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

**Comité de validation** :  
Arterris, Arvalis Institut du  
Végétal, Chambres  
d'Agriculture de Hte-  
Garonne et du Tarn,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Qualisol,  
RAGT, Terres Inovia, Val  
de Gascogne, Vivadour,



ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère  
chargé de l'agriculture et le  
ministère chargé de l'écologie,  
avec l'appui financier de  
l'Agence Française pour la  
Biodiversité, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués au  
financement du plan Ecophyto.

### • **Pyrale – *Ostrinia nubilalis***

Quelques piégeages sporadiques, mais le vol reste de faible ampleur. Les conditions climatiques actuelles, chaudes et globalement sèches, sont peu favorables à la survie des pontes, moins protégées que celles des sésamies. Quelques larves ont cependant été observées, en particulier sur épi.



**Période de risque** : de 4 feuilles à la récolte

**Évaluation du risque** : Cette année, la pression pyrale est en deuxième génération comme pour la première, globalement faible et très inférieure à celle de la sésamie. La présence de larves va aussi contribuer à la fragilisation des plantes, plus sensibles aux coups de vent souvent constatés à l'automne. De plus, ne pas trop attendre pour récolter préservera également la qualité sanitaire des grains.

### • **Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris***

L'activité de la cicadelle reste toujours très marquée. Les attaques sont généralisées, quasiment depuis le début de la campagne.

**Période de risque** : De l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

**Seuil indicatif de risque** : Atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



**Évaluation du risque** : Présence toujours très marquée sur l'ensemble du territoire, avec une activité intense de ce ravageur.

### • **Héliothis - *Helicoverpa armigera***

Toujours des chenilles visibles sur la plante, et au niveau de l'épi. Des traces de prédation ont pu être observés au niveau de l'épi, y compris sur maïs consommation



**Évaluation du risque** : La période de sensibilité la plus critique se situe autour de la floraison, du fait de la prédation des soies. A surveiller, particulièrement pour les maïs spéciaux.

### • **Sangliers**

Avec l'augmentation de parcelles au stade le plus appétent, c'est-à-dire «grain laiteux», les dégâts se généralisent et peuvent impacter fortement les parcelles.

### • **Rouille – Production de maïs semences**

La pression de la rouille se maintient, avec une forte présence de pustules. Ces pustules sont également souvent observées dans les parcelles de maïs consommation. .

**Période de risque** : de 6 feuilles à grain laiteux (maïs semences).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal Grandes-Cultures a été préparé par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Tarn-et-Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Pioneer Semences, Qualisol, RAGT, RAGT Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.